

Zeitschrift: Défis / proJURA

Herausgeber: proJURA

Band: 1 (2003)

Heft: 1: Mobilité

Artikel: Mobilité et temps : une nouvelle approche

Autor: Gwiazdzinski, Luc

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-823880>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mobilité et temps :

Par Luc Gwiazdzinski

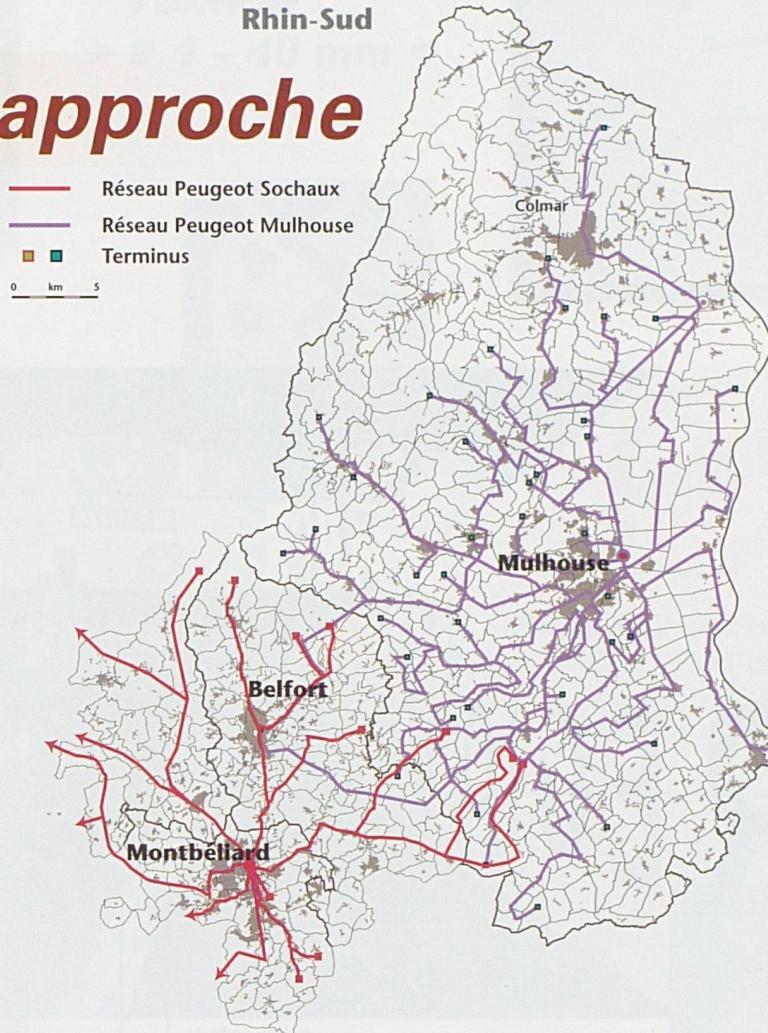
Une nouvelle approche

Le temps est longtemps resté le parent pauvre des réflexions sur le fonctionnement, l'aménagement ou le développement des villes et des territoires et ce au bénéfice des infrastructures. L'aspect matériel a pris le dessus sur l'aspect humain cantonné aux politiques sociales. La dimension temporelle qui constitue pourtant un aspect essentiel de la dynamique urbaine a longtemps été négligée par les édiles et les aménageurs.

Le déclic est venu de pays comme l'Italie, l'Allemagne ou les Pays-Bas, où les réflexions et les expérimentations se multiplient afin de tenter d'harmoniser et de concilier les temps de plus en plus éclatés de la vie, du travail et de la ville. Il était temps.

C'est dans cette perspective que se place la création de la Maison du Temps et de la Mobilité. Ce projet a été initié par le Conseil général du Territoire de Belfort avec le soutien de la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR) et de nombreux partenaires locaux. Cette plate-forme originale qui associe citoyens, collectivités, services de l'Etat, entreprises, universités et associations travaille autour

RESEAU DE TRANSPORT DES EMPLOYES DES USINES PEUGEOT Rhin-Sud



L'Aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt : 300 000 habitants à deux pas de la Suisse

de quatre axes principaux : observation du système temporel, sensibilisation des habitants, expérimentations et développement des partenariats locaux et internationaux.

chacun, en mobilisant l'ensemble des acteurs économiques, sociaux, institutionnels ou universitaires ;

- développer le pôle de compétence sur les questions de mobilité et de temporalités ;
- renforcer l'image et l'attractivité du Territoire de Belfort.

Des missions précises

La coordination des horaires ne se décrète pas. Une harmonisation à l'échelle de la cité, du Territoire demande de la concertation, de la négociation, en bref du temps. La Maison du Temps et de la Mobilité se veut le « facilitateur » de cette amélioration de la qualité de la vie, de la qualité de la ville. Espace de ressources, d'échange et d'expérimentation, la Maison du Temps et de la Mobilité a quatre missions principales décrites ci-après.

**Luc
GWIAZDZINSKI**

Professeur associé à l'Université Louis Pasteur de Strasbourg

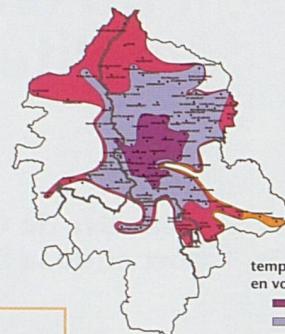
Directeur de la Maison du Temps et de la Mobilité à Belfort

Membre du groupe de prospective « Temps et territoires » de la DATAR

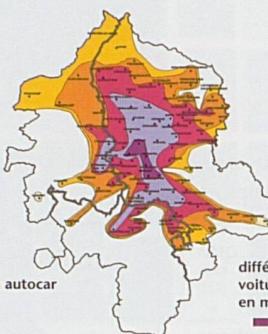


COMPARAISON DE TEMPS DE TRAJETS

Temps de trajet en voiture
à partir de Belfort

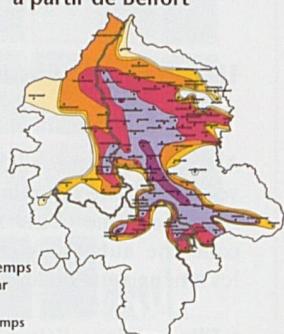


Temps de trajet en autocar
à partir de Belfort



Territoire de Belfort

Déférence de temps de trajet
entre la voiture et l'autocar
à partir de Belfort



1. Analyse de l'organisation temporelle des services urbains

Il s'agit de pouvoir disposer d'une information spatiale et temporelle précise sur les services, les activités et les transports afin de mieux appréhender les rythmes de fonctionnement du Territoire de Belfort, les évolutions et les problèmes de désynchronisation. Cela passe par la saisie des horaires des commerces, des administrations, des écoles, de la qualité de l'offre de transports et des besoins de mobilité. A partir de là, des représentations cartographiques statiques ou animées, en particulier en mettant l'accent d'après les différences selon le jour et l'heure sont construites avant d'être utilisées auprès d'un large public comme outils de négociation ou d'aide à la décision.

Parallèlement à ces travaux statistiques, une analyse de parcours individuels par différents groupes de personnes dans la ville est effectuée. Et ce afin de déterminer les problèmes éventuels d'insécurité, de conflits d'usages, d'encombres ou d'ergonomie des différents moyens de transports ou cheminement.

2. Une sensibilisation de la population et des acteurs locaux

Cette sensibilisation passe par plusieurs moyens adaptés aux différents publics. **Les Forums du temps**, mensuels et thématiques (temps des enfants, temps des entreprises, de la nuit...) s'adressent au grand public. **Le Cercle du temps**, instance de dialogue, réunit une centaine de partenaires locaux pour réfléchir aux questions temporelles, envisager des pistes pour répondre aux problèmes

rencontrés. Un **Groupe d'étude pluridisciplinaire « Temps et territoires »** regroupant des chercheurs et universitaires de l'est de la France intéressés par les questions temporelles se réunit chaque mois pour échanger à partir d'un exposé introductif. **Les entreprises** sont sensibilisées à travers une démarche visant à développer les plans de déplacement d'entreprises et les plans de mobilité de salariés. Tous les partenaires peuvent participer aux **Ateliers du temps**, groupes techniques mis en place sur des thèmes et problèmes ponctuels (transport à la demande, plans de déplacement des entreprises...).

3. Des expérimentations de solutions novatrices

Voici quelques exemples d'expérimentation conduites ou soutenues par la Maison du Temps et de la Mobilité :

- système de **transports à la demande** sur le nord du Territoire ;
- développement d'un Projet de « **Rue numérique** » avec l'Université de technologie de Compiègne ;
- mise en place d'un « **baladeur urbain interactif** » ;
- développement d'une **base de données interactive sur la mobilité** en liaison avec des laboratoires de l'UTBM (capteurs) ;
- **programme d'amélioration des lieux publics** d'échanges (gares, abris-bus, parkings, etc.) particulièrement sous l'angle de la convivialité et de l'information ;

- mise en place d'un **système de trans-port nocturne collectif des jeunes** en fin de semaine ;
- réalisation d'une étude sur le **décalage des horaires d'entrée et de sortie de collèges** ;
- développement d'un **service de gardes d'enfants** en horaires atypiques (soir, nuit).

Les travaux sont menés à différentes échelles : le Territoire de Belfort, l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt et le réseau transfrontalier des villes Belfort-Montbéliard-Mulhouse-Bâle. Les partenaires suisses du Canton du Jura sont associés en permanence à la démarche.

4. Des échanges et des partenariats multiples

Depuis sa création en juin 2001, la Maison du temps et de la Mobilité a développé de nombreux partenariats sur le plan international, national et à l'échelle locale à la fois, aussi bien en termes d'échange de bonnes pratiques et de recherche. La forme associative de la structure a permis de mettre en place une plate-forme locale (universités, entreprises, associations) capable de répondre à différents appels d'offres pour des recherches et projets. Parmi ceux-ci, citons le projet Trascom (Traveller Assistance for Combined Mobility), qui permet d'expérimenter une centrale de mobilité à l'échelle Rhin Sud basée sur l'accès aux services par téléphone portable. Un projet d'étude

INTERREG sur l'analyse des mobilités transfrontalières (flux, attracteurs, frein) est à l'étude avec les partenaires suisses.

Une petite révolution

A Belfort comme ailleurs cette nouvelle approche des relations temps et espace est une petite révolution qui concerne autant les chercheurs que les aménageurs ou les édiles.

- Elle oblige l'élu, le chercheur, l'aménageur ou l'entrepreneur à chauffer de nouvelles lunettes et à changer de paradigme pour imaginer autrement l'avenir de nos villes et de nos territoires.
- Elle nécessite de dépasser les frontières pour jongler avec les échelles et s'adapter aux pratiques des territoires et à une mobilité de plus en plus complexe et diversifiée.
- Elle remet le citoyen et la citoyenneté au centre du débat et se situe au croisement de quatre demandes fortes de la population : qualité de la vie quotidienne, proximité, convivialité et démocratie participative.
- Démarche globale qui ne sépare plus la ville, l'entreprise et la population, l'approche temporelle permet d'envisager les outils d'une nouvelle « gouvernance » associant population, syndicats, entreprises et associations. Transversale par nature, relevant de la compétence d'aucune collectivité particulière, toute politique temporelle oblige au partenariat local et à la mise en place d'un processus de négociation en continu, à l'opposé d'une approche autoritaire imposée d'en haut.
- Elle permet enfin d'imaginer à travers une relance de la recherche urbaine pluridisciplinaire, l'invention d'une nouvelle urbanité.
- Ces préoccupations doivent irriguer nombre de procédures d'aménagement et de développement qui se mettent actuellement en place et permettre une gestion globale de la mobilité, tant au niveau de la personne que des territoires.

La Maison du Temps et de la Mobilité

(Belfort)

Fondée en 2001 à l'initiative du Conseil général du Territoire de Belfort et de la DATAR.



Une équipe

L'association est présidée par Jean-Jacques Payan, Président du Conseil d'administration de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM). Le président d'honneur est l'historien anglais Theodore Zeldin. L'équipe opérationnelle est composée d'un directeur, géographe, d'une chargée de mission, d'un chargé d'études, géographe, chercheur au Laboratoire Image et Ville, d'un chargé de mission à temps partiel, spécialiste transport et déplacements, mis à disposition par l'Etat, d'un chargé d'études à tiers-temps, géographe, mis à disposition par l'Agence d'Urbanisme de Belfort, d'une assistante d'études et d'une dizaine de chefs de projets issus de différentes universités et écoles d'ingénieurs. Un comité scientifique présidé par le philosophe Bernard Stiegler réunit une vingtaine de spécialistes français et européens.

Un partenariat élargi

La Maison du Temps et de la Mobilité s'appuie sur différentes compétences : de l'Université Technologique de Belfort-Montbéliard (laboratoire SET notamment) aux différents services de l'Etat, des agences de développement économique ou d'urbanisme aux associations et entreprises et, au-delà, notamment avec les partenaires de Mulhouse, Montbéliard, Besançon, Strasbourg et de la République et Canton du Jura.

Maison du temps et de la mobilité

7, rue Plumeré
F-90000 Belfort
Tel : (0033) 3 84 90 17 00
www.maisondutemps.asso.fr